Sous l'horloge d'Ouchy : [1ère partie]

Autor(en): **Mogeon, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 45

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-225494

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lausanne — 72me Année — N° 45 — Samedi 11 novembre 1933

CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

A PROPOS DE VOTATION

En ville ou en campagne, la soirée débute par une présentation du conférencier à l'auditoire, présentation gentille, faite par un syndic dont l'amabilité vous confond : on se rengorge à entendre dire tant de bien sur sa propre personne. Puis l'on commence, non sans s'être discrètement éclairci la voix derrière son mouchoir.

Ah ! ces débuts ! Par un phénomène de dédoublement que connaissent ceux qui parlent en public, on s'observe soi-même, on se dit le mot de Turenne : « Tu trembles, carcasse ! Mais tu trembleras encore davantage si tu savais ce qui t'attend... » Pour se remettre du cœur au ventre, on se dit aussi le mot de feu Eugène Ruffy : « Montrez-moi donc l'imbécile qui n'ait jamais eu la frousse de prendre la parole ! » Aucun détail ne vous échappe parmi ceux qui vous écoutent. Ah ! ces débuts ! Les auditeurs sont là sur leur « quant à soi », se réservant, vous étudiant, vous scrutant. Les pires angoisses vous traversent l'esprit.

Puis, tout tranquillement, la glace fond, la sympathie s'établit entre ceux qui écoutent et celui qui pérore. Un bon mot met la salle de bonne humeur : ah, pas d'ironie, l'ironie est la chose qui porte le moins dans le canton de Vaud mais la gaîté, de l'humour. Pas trop quand même, sinon l'auditoire se demanderait si vous considérez la politique comme un amusement. On s'efforce de maintenir le contact en suivant le précepte : « Passez du grave au doux, du plaisant au sévère ». Non, décidément, personne ne s'endort, cela tient certes plus à la bonté naturelle de l'auditoire qu'au talent du conférencier. On continue. On jette alors un coup d'œil sur sa montre et l'on constate que cinquante minutes sont écoulées. Concluons donc. Bravos.

Une main se lève : « L'assemblée est-elle contradictoire ? » Le président consulte du regard le conférencier, qui répond : « Mais oui, sans doute, et pourquoi pas ? et avec plaisir, et en tout bien tout honneur, et l'on discutera à la bonne franquette, et l'on ne se mangera pas ». Le contradicteur a recueilli des notes durant la conférence et généralement on a l'impression que somme toute, sa parole dépasse sa pensée ou encore qu'il pose quelques « colles » qu'on est venu lui souffler dans l'oreille. Gardons le sourire, croisons gentiment le fer, pas de Morgenstern. Le contradicteur, un brave homme — cela se sent maintenant — finit par louer votre courtoisie. Cela vous fait plaisir et vous lui rendez la pareille. Tout à l'heure, vous le retrouverez en bas, à la salle à boire, et vous lui serrerez la main au passage : « Si jamais vous venez par Lausanne... ».

Ah ! comme le « demi » que vous partagez avec des amis, à l'auberge de commune, les coudes sur la table, vous le savourez. Jamais vous n'aurez trouvé le vin aussi bon...

—o—

Et puis, il y a le retour, tardif, oh ! oui, qui cause plus d'anxiété aux conférenciers mariés qu'à ceux qui ne sont pas entravés par les doux liens de l'hyménée. En temps de campagne politique, la condition de célibataire présente d'incomparables avantages...

L'agent de police communal — le « garde police » — est venu, une fois déjà, proclamer : « Messieurs, c'est l'heure ! » Par égard pour l'hôte de ce soir, personne n'a bougé. Mais, à la seconde invite, on se lève, car on est de bons citoyens, il y a pas d'il y a pas, et il s'agit de ne pas faire d'ennuis à ce consciencieux fonctionnaire, pas plus qu'à la municipalité. Du reste, l'auto attend et le chauffeur bat la semelle. Soucieux de ses responsabilités, il n'a voulu accepter que la moitié d'un verre.

Alors, c'est le retour par une nuit sereine, par une campagne recouverte d'un tapis de neige dont les cristaux étincellent sous la lune. On traverse des villages paisiblement endormis. On passe à côté de fermes isolées où brille encore une lampe sous son capuchon rose ou vert. On évoque la tiédeur de la chambre, le repos du travailleur, calé sur les cousisns de la « cavette » et qui ne se décide pas à gagner son lit, tant l'heure est agréable. Le chien tire sur sa chaîne ; le goulot de la fontaine est pris dans les glaçons qui brillent comme de l'argent. A la forêt, tout près, les sapins noirs portent de gros manchons immaculés. L'atmosphère est si pure qu'on distingue toutes les Alpes. Orion et la Grande Ourse piquent la tente céleste de gros diamants.

Chauffeur, tout doux, rien ne presse. Vous êtes veuf et je suis garçon. Aucune épouse qui nous adore, nous attend seule à la maison, telle celle du brigadier de Nadaud. Ouvrons les yeux : emplissons-les de ces tableaux.

Et rendons grâce à la politique de nous faire connaître tant de braves gens et tant de belles choses.

Tenez, entre nous, n'est-ce pas ? sans cette conférence politique nous n'aurions jamais contemplé en plein hiver, à deux heures du matin, depuis les hauteurs de Combremont, cette vallée de la Broye si douce et si majestueuse à la fois, baignée d'une lumière nacrée. Et ce couple de chevreuils qui folâtrait pas bien loin de nous, insouciant de l'auto, nous nous en souviendrons longtemps, n'est-ce pas ? *H. Laeser.*

LA TOUPENETTA AO PRIDZO

N'E pas po dere que Toupenet ètâi on maucreyeint âo on païen. L'allâve âo prîdzo, l'è su, quemet ti lè bon Vaudois, mâ pas prâo soveint po que lè dzein pouaissant lâi criâ : « Mômier ! » Sè peinsâve dinse :

I'é po l'Eglise nationala
Onna brelâre (un béguin) *qu'on mè dit :*
Vâide-vo : quand on ranquemale,
Qu'on è mau et qu'on fâ pedhi,
Faut guegnî d'amon dâi z'ètâle (étoile)
Câ l'è per lé que l'è l'espoi :
Lè z'église sant lè quetalle, (poulie)
Mâ... lâi vé pas. Ie su Vaudois !

Tot parâi, ti lè iâdzo que ne pouâve pas lâi allâ, sa fenna lâi allâve. L'arâi bin voliu que la Toupenetta lâi racontâi bin adrâi cein que l'avâi oïu, mâ la fenna l'ètâi on bocon secrèta. Toupenet l'avâi biau la sècutâ po savâi oquie que lo menistre l'avâi dè à son prîdzo, l'ètâi tot po rein. Sé pas se ne sè tsaillessâi pas de fére trotsî lo messâdzo que l'avâi oïu du la dzahyre *(chaire)*, âo bin se sè peinsâve que son hommo l'arâi bin pu piautâ tant qu'âo motî, adî è-te que la Toupenetta fasâi la mouetta quand son hommo lâi desâi d'esplliquâ lo commerce.

On coup, tot parâi, l'a ètâ veryâ et, à dinâ, l'a coumeincî à devesâ à son Toupenet. Stisse lâi avâi de dinse :

— Etâi-te galé âo prîdzo ?

— De bî savâi, que l'avâi repondu. Dâi bin galéze dzein que lâi avâi : la Suzette à Colonet, avoué sè solâ que pioulant, la Julie âo Greffié, et sè pâi rongnî clliaque âo bolondzî, qu'on vâi quasu sè dzerrotâre, la dama âo menistre, la dametta âo conselié tot ein nâ, la créatura âo cordagnî... Sé pas iô preind tot cein que sè bete su la rîta ! Crâïo que tot l'erdzeint âo cordagnî lâi passe. Ein a que l'ant rîdo de tchance.

— Vâi-mâ... lo menistre...

— L'è de bî savâi que l'ètâi su la dzahîre.

— Mâ, qu'a-te de ?

— L'a fé on rîdo biau prîdzo. Fallâi l'oûre !...

— Iô a-te prâi son *texte.*

— Dein la Bibllio, prâo su.

— Quemet sè desâi-te ?

— Sè desâi tote sorte d'affére. Pu pas tot tè dere. Te mè sècute quie...

— Dis-mè tot parâi, ein gros, de quie l'a dèvesâ.

— L'a dèvesâ dâo pètsî *(péché).*

— Et qu'a-te de ?

— Eh bin ! *I'è contre !* *Marc à Louis.*

Expérimentation. — Elle est absolument incapable de dire quelque chose sans exagérer.

— Je vous parie le contraire !

— Je tiens le pari.

— Vous avez perdu. Demandez-lui, tout simplement son âge !

SOUS L'HORLOGE D'OUCHY

RIEN n'est plus sensible qu'une horloge ou une montre. Ces deux mesureuses du temps sont sujettes à des syncopes toujours inopportunes. Il n'y a pas de progrès qui tienne. Encore aujourd'hui, une entente cordiale règne ordinairement entre les horloges pour sonner les unes après les autres. En passant sur St-François, au coup de 8 heures, on a bien des chances d'arriver sur la Palud quand la cloche de l'Hôtel de Ville est encore en train d'égrener les huit coups. Il y en a une qui avance, une autre qui retarde, mais on ne sait jamais laquelle, à moins d'être porteur d'un chronomètre ou de passer sous une fenêtre quand Sottens donne l'heure de l'Observatoire de Neuchâtel. C'est dire que les irrégularités de l'horloge d'Ouchy dont nous allons parler ne devront pas être prises comme le signe d'une époque retardée. Et nous avons lu dernièrement qu'à Paris, la grand' ville, on pouvait encore se rendre d'un quartier dans un autre en y arrivant à la même minute.

La première horloge d'Ouchy fut placée au haut du centre du bâtiment dans lequel nous sommes.[1] Le nom d'hôtel d'Angleterre date de

[1] C'est devant la Société de développement d'Ouchy que ces paroles ont été prononcées.

1872. Il lui a été donné par son propriétaire, Jules Perrin, qui avait acquis l'hôtel de l'Ancre en 1867 dans une mise aux enchères ordonnée par la commune. C'est en 1850 que le nom d'hôtel de l'Ancre apparaît pour la première fois. Jusqu'à cette date, ce fut, dans l'ordre chronologique, le Cabaret d'Ouchy, le Logis d'Ouchy et l'Auberge d'Ouchy. Byron n'est donc pas descendu à l'hôtel de l'Ancre, comme on le dit communément, mais à l'Auberge de commune d'Ouchy en 1816, longtemps avant, vous le voyez, que l'hôtel portant son nom fût construit.

Sur les vieilles photographies ou dessins d'Ouchy, on aperçoit très bien la silhouette de l'hôtel de l'Ancre, avec ses deux rampes d'escalier au dessous duquel il y avait une taverne que le fermier sous-louait, puis un élégant clocher, d'où une cloche de dimensions respectables annonçait les heures à la population. Y avait-il une sonnerie de midi ? Nous ne pourrions pas l'affirmer, mais les archives communales restent à notre disposition. Nous y sommes accueillis par le sourire d'un certain Doug que vous rencontrez sans doute sur votre route sous le nom chrétien de Louis Grivel. Alors, sans jamais nous ennuyer, nous poursuivrons nos recherches. S'il est prouvé qu'il y a plus d'un demi-siècle, et même moins, il y avait à Ouchy une sonnerie de midi, nous prierions très respectueusement la Société de développement d'Ouchy de s'enquérir des raisons pour lesquelles le port de Lausanne doit se contenter de la sonnerie un peu lointaine de Pully. Remarquons qu'on sonne midi à Chailly où les cloches inaugurées il n'y a pas longtemps font concurrence à celles de la Cathédrale.

Ce que nous savons, c'est que Jules Perrin, pour gagner de la place, fit démolir le clocher de l'hôtel de l'Ancre et transporter la cloche aux combles de la Tour, dont il était locataire. Chose curieuse (nous le verrons plus loin) un autre propriétaire, celui de la Tour, se refusera carrément à laisser subsister à la Tour l'horloge publique que les gens d'Ouchy avaient eu tant de peine à récupérer, et aussi tant de plaisir, car elle leur valut, avec des couplets de circonstance, l'une des plus jolies mascarades du jour de l'An que l'on ait pu voir au bord du lac, et même dans les rues de Lausanne, où elle se déroula dans la rue de Bourg, sur St-François, sur la place de la Palud, devant l'Hôtel de Ville, édifice où l'on porte les revendications les plus variées, voire les plus imprévues.

* * *

Déjà en 1808 (vous le voyez, nous ne remontons pas au Déluge) on se plaignait à Ouchy de la difficulté de connaître l'heure exacte. Le 10 juin, rapportent les procès-verbaux de la Section économique, la Municipalité fait observer au citoyen Develey, régleur des horloges de la ville, que celle d'Ouchy ne marche plus depuis quelque temps : « A quoi il a répondu que cela provenait de ce que cette horloge avait besoin de réparations indispensables, entre autres d'échappement et de détente. Il a été chargé de faire monter à Lausanne le mouvement de cette horloge pour la faire voir au citoyen maisonneur. »

A peu près à la même époque, soit le 6 octobre 1809, c'est une protestation contre la concurrence faite au sous-fermier du Logis d'Ouchy, qui entendait exercer un monopole, celui de servir à manger aux passants.

Le 23 janvier 1815, il est dit que M. l'Inspecteur des domaines dépose un devis montant à 48 livres. Accordé moyennant garantie contre toutes ultérieures réparations pendant deux ans.

Ce n'est pas à Ouchy seulement qu'on n'avait pas l'heure exacte. A la fin de janvier 1820, on signale l'irrégularité des horloges de la ville, ce qui nuit aux leçons, les étudiants arrivant en classe les uns après les autres, à intervalles assez grands, ou, osons-nous ajouter, pour des raisons à eux seuls connues. Et voici l'explication des irrégularités des horloges de la ville : Les derniers froids ont sans doute contribué au mal dont on se plaint, dit le texte officiel, mais il vient encore plus de la négligence de celui qui soigne les horloges ; une fois celles-ci réparées convenablement, la pendule astronomique de l'Académie pourrait servir de régulateur les jours où l'on ne verrait pas le soleil. Il faudrait seulement avoir soin de la consulter. Les trois horloges de la ville ayant été réparées, la Section économique fait venir devant elle le citoyen Develey pour lui signifier qu'il doit être plus exact dans son office. Tout arrive à la fois. Le sieur Louis Ronget (tantôt c'est Monsieur, tantôt citoyen, tantôt sieur) locataire de l'Auberge d'Ouchy voudrait (21 février 1821) que la commune construisît deux petits cabinets fermés à l'entrée du corridor de cette auberge, de manière que les personnes qui traversent puissent passer sans être inquiétées par les buveurs qui occupent, en été, le corridor. Ronget paiera pendant la durée de son bail le 5 % par an du coût de ces cabinets et remettra le corridor dans son état primitif à la fin de son bail si ces cabinets ne convenaient plus. On accepte cette proposition. Quelque temps après, le 18 juillet 1823, l'inspecteur des bâtiments est autorisé à faire nettoyer l'horloge d'Ouchy. Voici une autorisation toute élémentaire. Nous allons marcher plus vite. En 1849, nous retrouvons l'horloge d'Ouchy en mauvaise posture : Le citoyen Aubert, qui a succédé à Develey, dit que lorsqu'on sonne la cloche, le clocher en bois, balançant, imprime un mouvement à l'horloge qui la fait arrêter et que, depuis quelque temps, ce mouvement étant plus fort, dérange un levier et arrête la sonnerie. Ce clocher en bois balançant nous laisse un peu rêveurs...

Nous voici en 1850. Le 4 janvier de cette année-là figure pour la première fois dans les registres de l'Hôtel de Ville le nom d'Hôtel de l'Ancre, qui remplace celui d'Auberge d'Ouchy, dont Ronget est toujours le fermier. Il ne paraît pas faire de florissantes affaires si l'on en juge par le délai d'un an qu'il demande pour s'acquitter d'un billet de fr. 1000 qu'il redoit pour loyer arriéré. La Municipalité lui refuse l'installation du gaz, qu'il finit par obtenir le 9 juillet suivant, moyennant qu'il paiera l'intérêt de la dépense.

(A suivre). *L. Mogeon.*

ELECTIONS COMMUNALES

Du haut de la tribune, un électeur violent
Critiquait, flagellait le conseiller sortant.
« Citoyens, disait-il, que de belles promesses
Aux électeurs sont faites: plus de taxes traîtresses,
Municipalité forte... le bonheur pour tous !
Un tel, sitôt nommé, s'est bien fichu de nous,
Car jamais, en séance, il n'a pris la parole,
Son programme affiché n'était que faribole :
Des mots, encore des mots, du verbiage sans plus.
Citoyens, mes amis, nous sommes tous déçus,
Et! comment ? s'écria dans la salle un bon drille.
Tout de même, merci!... merci pour la cédille !

QUAND LA LUMIERE MANQUE

CHACUN a expérimenté, un jour ou l'autre, à telle ou telle occasion, qu'il commençait véritablement à apprécier une chose à l'instant où il ne la possédait plus, qu'il s'agisse d'un parapluie, d'un couteau à plucher les pommes de terre... ou de la santé !

La Compagnie qui nous vend quotidiennement l'électricité, n'est pas sans ignorer cette importante loi morale. C'est pourquoi, de temps en temps, elle nous prive de la lumière pour mieux nous faire mesurer et estimer à sa juste valeur ses innombrables qualités !

Pour que la leçon soit le plus frappant possible, elle nous coupe le courant, brusquement, dans les conditions qui nous sont le plus défavorables. Par exemple, quand nous sommes au cinéma, ou quand nous saccageons les tiroirs à la recherche d'un bouton de col, ou à l'instant précis où le héros du roman policier va être fait prisonnier par les gendarmes !

Dans la maison tout entière c'est le sauve-qui-peut général. Des portes se ferment en claquant. Des pas hésitent en descendant les escaliers, des mains frôlent la paroi, un genou heurte une chaise tapie dans l'ombre, une voix crie :

— Aloïs ! Les plombs ont sauté !

L'homme interpellé s'approche en tâtonnant de la fenêtre, s'empale dans un angle de la table, jure sourdement, examine le quartier et répond :

— C'est pas les plombs... il n'y a point de lumière chez les Pache !

Alors, quand on s'est bien rendu à l'évidence, quand la lumière ne revient décidément pas, on organise l'attaque de la nuit. On s'en va à la recherche des bougies. On monte sur un tabouret pour atteindre le carton juché sur le dernier tablard, on brûle un nombre astronomique d'allumettes qui jonchent la cuisine. Enfin, on met la main sur les deux ou trois « rongeons » de chandelle qu'on époussète avec amour ! Comme on n'arrive généralement pas à dénicher de bougeoir, on fiche la bougie dans un goulot de bouteille et l'on se regarde, ravi de son ingéniosité. On ne tarit pas d'éloges sur la douceur de la lumière naturelle ! On remue de vieux souvenirs sur le temps où on n'avait pas l'électricité. Chacun déclare que c'était le beau temps, plein de poésie mystérieuse. Sur les murs de la pièce, les ombres prennent des dimensions de monstre. On se croirait dans un studio de prise de vues d'un film « pas pour gens nerveux » ! Comme on a besoin de prendre quelque chose dans la chambre à coucher, on ouvre la porte et... l'on tourne le bouton ! On commence alors à réaliser son impuissance. Le chat vous glisse entre les jambes et joue avec la pantoufle que vous venez chercher ! Il savoure, en silence, sa supériorité de bête nyctalope.

Et ce geste, de porter la main à l'interrupteur, c'est inutile, vous n'arriverez pas à l'éviter, à la cave, dans le corridor, aux escaliers ! Parfois même, vous vous avancez jusqu'à la « poire » que vous revissez, machinalement, et brusquement vous pensez « c'est vrai, il n'y a plus de courant ! » Et rejoignant la seule pièce éclairée, vous dites :

— Mais, qu'est-ce qu'ils fabriquent dans leurs usines ?

La Compagnie d'électricité veut vous faire boire la coupe jusqu'à la lie !

— Ah ! ah ! tu t'énerves, mon petit, eh bien, patiente encore un moment !

La bougie s'en va tout en bave, le long de la bouteille ! La situation devient tragique. La flamme baisse, baisse... Mais, comme toujours, la maman sauve la situation ! Elle a retrouvé la lampe à pétrole. La bonne vieille lampe de laiton brillant, au pied largement évasé, aux décorations naïves. On déboite le tube obstrué de toiles d'araignées, on sort la mèche large et humide encore et une forte odeur de vieux pétrole flotte sur les choses... on est sauvé !

Bientôt, la flamme fume, s'agrandit, s'appointit et, du coin de son tablier, la maman astique le métal...

Alors, d'un coup, la lumière revient ! On se lève, on rit, on parle. On a comme un poids qui vous est enlevé. On voit clair...

Au milieu de la table, sur un journal déplié, la lampe à pétrole qu'on a oublié d'éteindre, hausse sa ridicule flamme jaune.

Benj. Guex.

UN VETERAN

NON pas un vieux grognard blanchi sous l'uniforme, sec comme un hareng, la figure tannée et parcheminée, le plastron décoré, retiré sous sa tente et racontant ses campagnes à des auditeurs attentifs et enthousiastes, mais un citoyen comme vous et moi, revu l'autre jour après une longue absence et qui m'a appris, sans phrases, du ton le plus modeste, qu'il était à la fois vétéran-chanteur et vétéran-trompette. Rien que ça ! Je lui ai tiré ma révérance et l'ai félicité d'autant plus chaudement que la température était basse et le temps maussade.

Il aurait le droit d'être fier et de le montrer ; il se contente de l'être intérieurement et se borne